

Pièces à fournir :

- photocopie d'une pièce d'identité ;
- justificatif de grade délivré par le DTN (CN1er dan minimum);
- certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'enseignement de la mention choisie datant de moins de 3 mois (autre que celui apposé sur le passeport sportif) ;
- photocopie du PSC1 ou équivalents ;
- Pour les candidats de nationalité française de moins de 25 ans, une copie de l'arrêt de recensement ou du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), *anciennement appelée Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)*.
- Chèque de 200€ à l'ordre de la FFTDA

Tout dossier incomplet ou renvoyé à la FFTDA, après la date de clôture des inscriptions fixée au 28 février 2018, ne sera pas traité. (Cachet de la poste faisant foi).

ATTENTION : Dans le cas où le nombre de candidats inscrits à l'examen sec et VAE, est inférieur à 8 personnes au total, l'examen ne sera pas mis en place.

Epreuves de l'examen :

<p>UC1 EC de concevoir un projet d'enseignement</p>	<p><u>Epreuve n°1 :</u> Préparation et exposé d'un programme ou cycle d'enseignement pour une population donnée (sujet tiré au sort) + entretien avec le jury qui reprendra les éléments contenus dans le rapport du stage pédagogique* (partie 2)</p> <p><u>Epreuve n°2 :</u> Démonstrations techniques commentées et détailler les points importants des contenus techniques qui alimenteront ses programmes et cycles d'enseignement. Sujet tiré au sort (des formes traditionnelles, techniques de la nomenclature, des exercices d'application et procédés d'entraînement).</p>	<p>Préparation: 45 mn (max) Exposé +entretien : 30 mn (max)</p> <p>Préparation: 45 mn (max) Exposé : 30 mn (max)</p>
<p>UC2 EC de mettre en œuvre un projet d'enseignement</p>	<p>Préparation et direction d'une séance d'initiation ou d'enseignement + entretien avec le jury</p>	<p>Préparation: 1h (max) Animation : 30 mn Entretien : 15 mn</p>
<p>UC3 EC de participer au fonctionnement de la structure</p>	<p>Après remise du rapport relatif à son stage pédagogique (partie 1), le candidat expose l'organisation interne et l'environnement de l'association dans laquelle il a effectué son stage + entretien avec le jury.</p>	<p>Exposé : 10 mn Entretien : 15 mn</p>

*Le stage pédagogique est de 40h minimum, et doit avoir eu lieu dans un club affilié la FFTDA et avec un tuteur titulaire au minimum d'un BEES 1° option taekwondo et disciplines associées.